

DEC132174DR05

Décision portant cessation de fonctions de M. Eric Gimel, assistant de prévention au sein de l'unité n° USR 3225 intitulée « Maison René Ginouvès – Archéologie et Ethnologie »

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC121711DR05 du 22 mai 2012 portant nomination de M. Eric Gimel aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par M. Eric Gimel, dans l'unité du CNRS n° 3225, à compter du 1^{er} juillet 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Meudon, le 1^{er} juillet 2013

Le directeur de l'unité
Frédéric Hurllet

Visa du délégué régional du CNRS
Gilles Traimond